

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 55 (1947)

**Heft:** 14

**Vereinsnachrichten:** Offizielle Mitteilungen = Communications officielles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Offizielle Mitteilungen Communications officielles

### Schweiz. Samariterbund - Alliance des Samaritains

#### Feldübungen. Zentralschweiz (Rayon II).

Sektion	Ort der Uebung	Besammlungsort	Supposition	Datum und Zeit
Cadenazzo	Bivio	Palazzo	Infortunio	13 aprile 14.00
	rettiliano Cadenazzo	scolastico	sulla circolazione stradale	
Comolengo	Vergeletto	Gresso	Infortunio della circolazione	7 aprile 14.00

#### Schlussprüfungen. Zentralschweiz (Rayon II)

Sektion	Kursart	Lokal	Datum und Zeit
Basel-Industria- St. Joseph	Krankenpfl.-Kurs	Zeichnungsaal, Dreirosen-Schulh.	10. April 20.00
Gipf-Oberfrick	Samariterkurs	Schulhaus	10. April 20.00
Meiringen	Samariterkurs	Hotel «Hirschen»	12. April 20.00
Strättligen	Krankenpfl.-Kurs	Gasth. «Rössli», Dürrenast	12. April 20.00

#### Cours de moniteurs-samaritains.

Nous avons le regret d'informer nos sections de la Suisse romande que, vu l'insuffisance du nombre d'inscriptions, le cours de moniteurs-samaritains prévu pour le mois d'avril à Vevey, doit être renvoyé. Nous espérons pouvoir le tenir du 17 au 26 octobre, avec examen préparatoire le samedi, 20 septembre.

Les sections qui n'ont pas de monitrice ou de moniteur, sont spécialement priées de prévoir dès maintenant d'envoyer un candidat ou une candidate à ce cours.

#### Semaine des samaritains du 22 septembre au 5 octobre 1947.

Nombreuses sont les commandes qui nous parviennent déjà pour la Semaine des Samaritains; c'est avec le plus grand plaisir que nous le constatons. Cela nous paraît être un heureux présage pour la réussite de cette entreprise.

En examinant ces commandes, nous y avons trouvé des choses quelque peu surprenantes qui nous engagent à compléter nos communications précédentes:

Les *cartouches à pansement* sont emballées par 50 et 100 pièces. Nous prions donc de bien vouloir en tenir compte dans les commandes et d'en arrondir le chiffre s'il y a lieu. Nous avons fait les corrections nécessaires à réception de quelques commandes qui nous sont déjà parvenues. Il est actuellement fort difficile de se procurer des épingles de sûreté, cet article n'étant pas fabriqué en Suisse. Il nous semble aussi qu'il ne sera pas absolument nécessaire de vendre toutes les cartouches comme insignes. Notamment à la campagne, où la vente sur la voie publique n'entre pas en ligne de compte, mais uniquement celle à domicile, les cartouches seules représenteront de l'intérêt, et ne devront pas être offertes sous forme d'insigne. Il serait donc possible, pour un certain nombre, d'économiser le cordon ou ruban, l'épingle de sûreté et le travail que la pose occasionne. Nous prions donc les sections n'ayant pas encore passé commande de bien vouloir préciser si elles désirent les cartouches avec ou sans épingle de sûreté.

Le nombre des *insignes pour vendeurs* devrait correspondre plus ou moins avec celui des cartouches à pansement. Par exemple, si une

section commande 15 insignes pour vendeurs et une autre seulement deux pour 100 cartouches, la proportion dans les deux cas n'est pas normale. Il n'est sûrement pas nécessaire de convoquer 15 vendeurs ou vendeuses pour liquider 100 cartouches; d'autre part, c'est beaucoup demandé à une samaritaine ou un samaritain d'en placer 50 ou même davantage. Nous sommes de l'avis qu'une moyenne de trois à cinq insignes de vendeurs pour la vente de 100 cartouches serait assez indiquée.

Quant aux *papillons*, le nombre demandé devrait également être en rapport avec celui des cartouches. Si une section, par exemple, commande 500 cartouches et 200 papillons, ce n'est pas normal. Il est entendu que chaque ménage doit recevoir son papillon; dans une commune de 1000 habitants, on compte en général 300 ménages. Dans une communication précédente, nous avons parlé d'une vente de 15 à 20 cartouches sur 100 habitants; dans une commune de 1000 habitants il s'agirait donc de placer de 150 à 200 cartouches, ou une dans chaque second ménage; si la propagande a été bien faite, on vendra deux cartouches dans trois familles.

Les *timbres-vignettes* seront probablement expédiés fin avril ou dans le courant de mai au plus tard, à toutes les sections, sans commande formelle, à raison de dix timbres environ par membre, ou davantage si on le désire. Il faudrait faire un grand emploi de ce moyen de propagande relativement bon marché.

En commandant les *grandes affiches*, les sections sont priées de nous indiquer très exactement si elles s'occuperont elles-mêmes de l'affichage ou si nous devons en charger la Société générale d'affichage. Dans les villes et autres grandes localités, nous ferons le nécessaire nous-mêmes, aux frais de la caisse centrale.

La diffusion des *petites affiches* est spécialement recommandée aux samaritains. Leur nombre devrait plus ou moins correspondre à celui des cartouches. Si une section commande 100 cartouches et 20 affiches, les frais occasionnés par ces dernières seront relativement trop élevés. D'autres sections par contre sont trop modestes. Celles entre autres qui ne demandent que trois grandes et trois petites affiches et qui sont chargées de la vente dans six ou sept hameaux, nous trouvons que c'est trop peu. Dans chaque groupe de maisons ou petit village, il faudrait au moins une grande et une petite affiche.

Nous prions nos amis samaritains de bien vouloir accorder quelques moments à ces réflexions suggérées par la pratique et de tenir compte de nos conseils. Toute notre gratitude leur est assurée d'avance.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter à tous beaucoup de patience et de persévérance; le succès alors ne sera pas douteux et nous récolterons les fruits de notre travail.

#### Immer wieder

kommt es vor, dass Abonnementsbestellungen und Adressänderungen von Abonnenten an das Sekretariat in Olten gelangen.

Wir erinnern jedoch daran, dass diese ausschliesslich direkt an die *Administration*, Buchdruckerei Vogt-Schild A.-G., Solothurn, zu richten sind.

#### Il arrive toujours

que des commandes d'abonnement ainsi que des changements d'adresses d'abonnés parviennent à notre Secrétariat à Olten.

Nous rappelons cependant que ceux-ci doivent être transmis exclusivement et directement à l'*Administration* du journal, imprimerie Vogt-Schild S. A., à Soleure.

#### Räderbahre.

Der Samariter-Verein Kilchberg hat eine alte, aber gut erhaltene Räderbahre, die sich jedoch nicht für das Gebirge eignet, abzugeben.

Samariter-Vereine, die sich dafür interessieren, wollen sich bitte direkt an den Präsidenten F. Bachmann, Paradiesstr. 5, Kilchberg (Zürich), wenden.

ist klar. Betragen doch die Gesamteinnahmen Fr. 5065, die Ausgaben Fr. 4391. So wird es möglich sein, dem Amortisationsfonds des Samariterhauses wieder etwas zuzuführen. Ueber den Betrieb des Hauses wird gesondert Buch geführt, ebenso über den Verkehr der Krankmobiliten, damit überall klare Bilder entstehen.

Am Sonntag, 2. März, vormittags, fand die Hauptversammlung der Oberaarg. Samariterhilfslehrervereinigung im Samariterhaus statt. (Präsident Hans Fischer.) Um die Mitglieder nicht zu sehr zu belasten, da sie ja sowieso in ihrer Tätigkeit mit den Samaritern stark in Anspruch genommen werden, sind bloss vier Anlässe ins Arbeitsprogramm aufgenommen: 1. Gemeinsame Uebung mit den Emmentalern in Burgdorf; 2. Repetitionskurstag des SSB.; 3. auf Einladung hin: Uebung mit dem S.-V. Walterswil; 4. zweckmässige Gestaltung von Vereinsanlässen. Nach den Verhandlungen begann

Verbandssekretär E. Hunziker mit einer «Einführung in die Kunst des Vortrages». Ausgehend von der Erwägung, dass der Samariterhilfslehrer nicht nur praktisch seine Sache verstehen, sondern sie vor seinen Hörern auch interessant und anregend gestalten muss — durch das Wort! — zeigte er überzeugend, wie dies angefasst werden soll: Durch gründliche Vorbereitung, innere Fröhlichkeit und Ruhe, Selbstvertrauen ins eigene Können, Selbsterziehung zur Persönlichkeit usw. Mehrere Mitglieder hatten Aufgaben zur Vorbereitung erhalten, die sie nun vor dem «Forum» zu gestalten hatten, worauf allgemeine und wohlwollende gegenseitige Kritik nach Form und Inhalt einsetzte. Einige erhielten für ihre Darstellungen sogar Note 1! Es war ein Tag, der ob solcher Rede- und Gestaltungsübungen im Nu verfloß, ist doch Sekretär Hunziker selber Meister in einfacher, volkstümlicher Vortragskunst.